

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

\*\*\*\*\*

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GÉNÉRAL

\*\*\*\*\*

DIRECTION DE LA COORDINATION  
DES ACTIVITÉS ACADÉMIQUES

\*\*\*\*\*

SOUS-DIRECTION DE LA DIPLOMATION ET DE  
L'AUTHENTIFICATION

\*\*\*\*\*

No 22-00279 /MINESUP/ SG/DCAA/\$DDA/\$DIP/BC-BD



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

\*\*\*\*\*

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

\*\*\*\*\*

GENERAL SECRETARIAT

\*\*\*\*\*

DEPARTMENT FOR THE COORDINATION  
OF ACADEMIC ACTIVITIES

\*\*\*\*\*

SUB-DEPARTMENT FOR CERTIFICATE ISSUANCE  
AND AUTHENTICATION

\*\*\*\*\*

Yaoundé, le

12 AOUT 2022

## LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR COMMUNIQUE :

LES LAURÉATS DES EXAMENS NATIONAUX AUX BTS ET HND DE LA SESSION DE JUIN-JUILLET 2022 SONT INFORMÉS QUE LES ATTESTATIONS DE RÉUSSITES ET LES RELEVÉS DE NOTES AUXDITS EXAMENS SONT DISPONIBLES ET PEUVENT ÊTRE RETIRÉS À PARTIR DU LUNDI 08 AOUT 2022, AU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, 13<sup>ÈME</sup> ÉTAGE, PORTE 1356.

LE RETRAIT DESDITS ATTESTATIONS DE RÉUSSITES S'EFFECTUENT UNIQUEMENT PAR LES CANDIDATS TOUS LES JOURS OUVRABLES DE 08 HEURES À 15 HEURES 30MN, SUR PRÉSENTATION DES PIÈCES CI-APRÈS :

- ORIGINAL ET PHOTOCOPIE DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ INFORMATISÉE, DE LA CARTE DE SÉJOUR, DU PASSEPORT, DE LA CARTE DE REFUGIÉ, LE CAS ÉCHÉANT ;
- ORIGINAL ET PHOTOCOPIE DU DIPLÔME DE BACCALURÉAT OU DE GCE A/L OU D'UN DIPLOME ÉQUIVALENT ;
- ORIGINAL ET PHOTOCOPIE DE L'ATTESTATION DE RÉUSSITE/RELEVÉ DE NOTES AUXDITS EXAMENS ;
- PHOTOCOPIE DE L'ACTE DE NAISSANCE.

LES LAURÉATS TITULAIRES D'UN DIPLÔME ET/OU D'UNE ATTESTATION DE RÉUSSITE DE BACCALURÉAT ÉTRANGER DEVRONT FOURNIR L'ORIGINAL DE L'EXTRAIT D'ÉQUIVALENCE DUDIT DIPLÔME DÉLIVRÉ PAR LES SERVICES COMPÉTENTS DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

PAR AILLEURS, LES CANDIDATS RÉGULIERS ET NON ADMIS SONT PRIÉS DE VOULOIR BIEN PASSER DANS LEURS ÉTABLISSEMENTS RESPECTIFS RETIRER LEURS RELEVÉS DES NOTES. SEULS LES CANDIDATS LIBRES SERONT REÇUS PAR L'ÉQUIPE DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, CHANCELIER DES ORDRES ACADÉMIQUES, TIENT À INFORMER, UNE FOIS DE PLUS, LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE CAMEROUNAISE ET L'OPINION NATIONALE ET INTERNATIONALE DE LA DISPONIBILITÉ DES DIPLÔMES DES SESSIONS PRÉCÉDENTES DES EXAMENS JUSQU'À 2021 DANS LES LOCAUX DE SON DÉPARTEMENT MINISTÉRIEL OÙ ILS PEUVENT ÊTRE RETIRÉS À TOUT MOMENT.



*Jacques Famo Ndongo*

*celcam*